

Auteur des Directives anticipées dans l'impossibilité d'écrire et de signer

Le présent document a été rédigé par et en présence des deux témoins suivants :

Premier témoin :

Nom de naissance :

épouse :

Prénom(s) :

désigné(e) par l'auteur des présentes directives anticipées comme étant sa personne de confiance :

oui non

Second témoin :

Nom de naissance :

épouse :

Prénom(s) :

désigné(e) par l'auteur des présentes directives anticipées comme étant sa personne de confiance :

oui non

Les deux témoins attestent que les présentes directives anticipées, qui n'ont pas pu être rédigées et signées par leur auteur, sont l'expression de sa volonté libre et éclairée.

Fait à

, le / / .

Signature du premier témoin :

Signature du second témoin :